

jour, l'après dîné, nous allâmes à la Guillotière quérir le sieur coronel pour traiter des affaires, suivant ce que estoit survenu (1) ; et entra, lui environ vingtième, et subit (subitement), entrant dans la ville, tout le peuple estant par les rues se mirent (*sic*) à crier : Vive le Roy ! Et alla (le colonel d'Ornano) en telle façon jusques au logis de M. l'archevesque, et delà à son logis.

» Le lendemain, qui est le mercredi 9^e février 1594, l'on commanda tous les échevins, hormis MM. Thierrri et de Berni, se trouver à la Maison-de-Ville. Et là estant assis, il vint grand nombre d'hommes en armes, disant qu'ils avoient quelque chose à dire. L'on en fit entrer quelque nombre, lesquels, en grand fureur, dirent à haute voix que il falloit changier aucuns des échevins et qu'il falloit que ceux qu'ils avoient en leur rôle sortissent à l'heure, autrement qu'ils courroient fortune d'estretuez. Pour éviter la fureur fallut sortir. Les sieurs Gellas, Jean-Baptiste Renaud, Ponson Bernard et Chaides Noirat et Thierrri et de Berni estoient demeurez en leurs maisons, attendant que la fureur fut passée. Messieurs me mandèrent, par M.Poculot, de rendre les clefs delaporte Saint-Sébastien, lesquelles j'ai gardé deux ans ; ce que je fis et m'en fis déchargier par acte du Consulat. Et leur fis remontrance que je les avois eues en garde deux ans environ, et qu'il n'en estoit parvenu faute et que j'y avois observé toute fidélité. Et, après plusieurs autres remontrances, je pris congé d'eux.

« Le mesme jour, Messieurs firent élection de six échevins à nos places, à savoir : du sieur de Montmartin,

(1) Cet événement capital est rapporté tout au long dans les *Actes consulaires* (BB. 131.), sous ce titre: « Réduction de la ville de Lyon, sous forme de procès-verbal. »